

États financiers intermédiaires (non audité)
Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

Fonds d'actions tous pays Triasima Lysander



TRIASIMA

LES AUDITEURS DU FONDS N'ONT PAS AUDITÉ CES ÉTATS FINANCIERS.

Lysander Funds Limited, gestionnaire du Fonds, nomme un auditeur indépendant pour l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois sur les valeurs mobilières, si l'auditeur n'a pas examiné les états financiers intermédiaires du Fonds, il doit en faire état dans un avis accompagnant les états financiers. Le prochain rapport sur le Fonds contiendra l'information financière annuelle auditée au 31 décembre 2025.

Fonds d'actions tous pays Triasima Lysander

États financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Table des matières

3	États de la situation financière
3	États du résultat global
4	États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
5	Tableaux des flux de trésorerie
5	Annexe du portefeuille
7	Notes annexes

Fonds d'actions tous pays Triasima Lysander

États intermédiaires de la situation financière (non audité)

Aux	30 juin 2025	31 décembre 2024
Actif		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	6 649 504 \$	6 401 341 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 568	17 953
Montant à recevoir du gestionnaire	11 771	33 110
Remboursements à recevoir	932	559
Dividendes à recevoir	6 079	4 552
Total de l'actif	6 680 854 \$	6 457 515 \$
Passif		
Charges à payer	11 671 \$	19 870 \$
Distributions à payer	–	2 194
Total du passif	11 671 \$	22 064 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	6 669 183 \$	6 435 451 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	51 707 \$	46 516 \$
Série F	6 617 476	6 388 935
Total de l'actif net	6 669 183 \$	6 435 451 \$
Nombre de parts rachetables en circulation		
Série A	3 118	2 874
Série F	393 968	391 890
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	16,58 \$	16,19 \$
Série F	16,80	16,30
*Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût	5 139 997 \$	4 641 623 \$

États intermédiaires du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Produits		
Revenu de dividendes	54 615 \$	60 687 \$
Autres revenus	5 052	3 393
Profit réalisé et latent (perte réalisée et latente) sur les placements		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements vendus	431 887	139 751
Profit net (perte nette) de change réalisé	1 193	344
Variation de la plus-value (moins-value) latente des devises	10	(3 434)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(239 099)	995 480
Total du bénéfice (de la perte) d'exploitation	253 658 \$	1 196 221 \$
Charges		
Frais de gestion	29 005 \$	25 832 \$
Coûts de transaction	11 112	4 893
Frais de dépôt	10 910	15 640
Frais de garde	2 359	1 677
Frais d'administration du Fonds	881	1 643
Frais bancaires	246	219
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	159	142
Frais juridiques	159	142
Frais liés au comité d'examen indépendant	159	142
Charge liée aux droits réglementaires	159	142
Honoraires d'audit	159	142
Total des charges d'exploitation	55 308 \$	50 614 \$
Retenue d'impôt	9 331 \$	9 540 \$
Remboursement des charges	(11 771)	(17 038)
Total des charges d'exploitation nettes	52 868 \$	43 116 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	200 790 \$	1 153 105 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par série		
Série A	1 191 \$	2 236 \$
Série F	199 599	1 150 869
Variation du total de l'actif net	200 790 \$	1 153 105 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part		
Série A	0,39 \$	2,73 \$
Série F	0,51	3,26

Fonds d'actions tous pays Triasima Lysander

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Toutes les séries

Pour les périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	6 435 451 \$	5 008 094 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	200 790	1 153 105
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(4 429) \$	(3 357) \$
Total des distributions	(4 429) \$	(3 357) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	4 000 \$	24 435 \$
Série F	44 673	–
Produit total	48 673 \$	24 435 \$
Coût des parts rachetées		
Série A	– \$	(9 500) \$
Série F	(15 731)	(61 167)
Coût total	(15 731) \$	(70 667) \$
Distributions réinvesties		
Série A	9 \$	7 \$
Série F	4 420	3 350
Total des réinvestissements	4 429 \$	3 357 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	233 732 \$	1 106 873 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	6 669 183 \$	6 114 967 \$

Série A

Pour les périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	46 516 \$	17 397 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	1 191	2 236
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(9) \$	(7) \$
Total des distributions	(9) \$	(7) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	4 000 \$	24 435 \$
Coût des parts rachetées	–	(9 500)
Distributions réinvesties	9	7
Total des opérations sur les parts rachetables	4 009 \$	14 942 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	5 191 \$	17 171 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	51 707 \$	34 568 \$

Série F

Pour les périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	6 388 935 \$	4 990 697 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	199 599	1 150 869
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(4 420) \$	(3 350) \$
Total des distributions	(4 420) \$	(3 350) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	44 673 \$	– \$
Coût des parts rachetées	(15 731)	(61 167)
Distributions réinvesties	4 420	3 350
Total des opérations sur les parts rachetables	33 362 \$	(57 817) \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	228 541 \$	1 089 702 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	6 617 476 \$	6 080 399 \$

Fonds d'actions tous pays Triasima Lysander

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	200 790 \$	1 153 105 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(7)	(3 174)
Perte nette réalisée (profit net réalisé) à la vente de placements	(431 887)	(139 751)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	250 211	(990 587)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des devises	(10)	3 434
Achat de placements	(3 744 053)	(1 495 925)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	3 677 566	1 373 002
Dividendes à recevoir	(1 527)	(671)
Charges à payer	(8 199)	(1 264)
Montant à recevoir du gestionnaire	21 339	5 676
Remboursements à recevoir	(373)	(762)
Distributions payées d'avance	–	1 200
Montant à payer à des courtiers en placement	–	123 858
Montant à recevoir des courtiers en placement	–	(172 890)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(36 150) \$	(144 749) \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(2 194) \$	(1 038) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	48 673	24 435
Montants payés au rachat de parts rachetables	(15 731)	(70 667)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	30 748 \$	(47 270) \$
(Perte) profit de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	17 \$	(260) \$
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(5 402)	(192 019)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	17 953	279 764
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	12 568 \$	87 485 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Dividendes reçus	53 088 \$	60 016 \$
Retenue d'impôt	9 331	9 540
Intérêts versés	246	219

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2025 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Actions étrangères (99,7 %)		
815 AerCap Holdings NV	117 003 \$	129 894 \$
220 Air Liquide SA	63 985	62 167
410 Alibaba Group Holdings Ltd., CAAE	43 694	63 340
505 Alphabet Inc.	91 563	121 211
230 Amazon.com Inc.	51 122	68 737
5 200 Ambea AB	61 220	84 174
415 Ares Management Corporation	76 826	97 913
155 Arthur J. Gallagher & Co.	48 806	67 591
1 945 Asics Corp.	65 596	67 654
165 Axon Enterprise Inc.	88 880	186 092
2 700 Banco de Chile	107 358	111 884
830 Boston Scientific Corp.	95 253	121 442
6 030 Bouvet ASA	64 191	64 869
310 Broadcom Inc.	80 692	116 403
430 CH Robinson Worldwide Inc.	65 196	56 203
200 Constellation Energy Corp.	35 271	87 934
60 Costco Wholesale Corporation	67 143	80 892
220 Ecolab Inc.	63 403	80 748
185 Ferrari (IT), CAAE	33 351	123 671
930 Ferrovial SE	65 837	67 866
4 055 Fujitsu Limited	88 595	134 722
425 GATX Corp.	93 774	88 902
195 GE Vernova LLC	59 119	140 559
385 Gilead Sciences	61 862	58 146
2 200 Grupo Cibest SA	128 455	138 425
1 085 Grupo Financiero Galicia SA (Argentine), CAAE	48 933	74 476
535 HOCHTIEF AG	140 171	143 461
300 Houlihan Lokey Inc.	50 533	73 539
1 000 Itochu Corp.	38 984	71 419
370 JP Morgan Chase & Co.	44 882	146 120
10 640 Koninklijke KPN NV	60 361	71 002
590 Kroger Co.	55 869	57 650
1 475 Kyndryl Holdings Inc.	81 897	84 309
24 MercadoLibre Inc.	51 461	85 448
145 Meta Platforms Inc.	132 986	145 788

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds d'actions tous pays Triasima Lysander

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2025 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Actions étrangères (99,7 %)		
<i>(suite)</i>		
155 Microsoft	64 711	105 024
1 385 Millicom International Cellular SA	62 215	70 693
3 400 Mosaic Company (The)	131 138	168 958
3 955 Nu Holdings Ltd. (Îles Caïmans)	48 115	73 917
750 Nvidia Corp.	18 516	161 412
450 O'Reilly Automotive Inc.	61 657	55 249
270 Palo Alto Networks Inc.	31 264	75 266
1 520 RELX PLC	86 240	112 514
400 Republic Services Inc.	80 908	134 374
75 Roper Technologies Inc.	63 461	57 912
160 Safran SA	66 468	71 223
285 Schindler Holding AG	127 409	140 622
295 Secunet Security Networks AG	99 805	108 757
55 ServiceNow Inc.	75 446	77 025
620 ServiceTitan Inc.	99 866	90 521
110 Spotify Technology S.A.	97 928	114 981
350 Sprouts Farmers Market Inc.	75 881	78 496
120 Stryker Corp.	63 975	64 672
95 Swiss Life Holdings	80 600	130 856
245 Taiwan Semiconductor Co.	65 840	75 589
385 Take-Two Interactive Software	106 424	127 363
465 TJX Companies Inc.	52 463	78 222
1 655 Toast Inc.	95 864	99 850
47 Transdigm Group Incorporated Inc.	71 176	97 357
445 Uber Technologies Inc.	51 552	56 557
1 670 UniCredit S.p.A.	56 567	153 339
720 Unum Group	84 011	79 209
205 Visa Inc.	74 778	99 149
355 Wabtec Corporation	96 171	101 239
1 780 Wacker Neuson SE	65 613	69 787
665 Walmart Inc.	89 547	88 575
680 Welltower Inc.	136 044	142 401

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
4 670 Xpeng Inc.	134 072	113 744
Total	5 139 997 \$	6 649 504 \$
Total du portefeuille (99,7 %)	5 139 997 \$	6 649 504 \$
	Trésorerie et équivalents de trésorerie (0,2 %)	12 568 \$
	Autres actifs moins les passifs (0,1 %)	7 111
Actif net		6 669 183 \$

Fonds d'actions tous pays Triasima Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds d'actions tous pays Triasima Lysander (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie cadre datée du 8 décembre 2011, dans sa version modifiée le 31 décembre 2015, telle qu'elle peut être modifiée et refondue à l'occasion. Le 31 décembre 2015, le Fonds a commencé ses activités et est devenu un émetteur assujéti dont les parts étaient admissibles aux fins de placement en vertu d'un prospectus simplifié.

L'objectif de placement du Fonds est de procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées partout dans le monde.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Gestion de portefeuille Triasima inc. (le « gestionnaire de portefeuille »).

2. Mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires (les « états financiers ») ont été établis conformément aux Normes IFRS de comptabilité, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers ont été préparés conformément à IAS 34 *Information financière intermédiaire* et ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels. Ces états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers annuels et aux notes annexes du Fonds.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 25 août 2025.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, le Fonds a adopté la modification d'IAS 1 *Présentation des états financiers* (« IAS 1 ») se rapportant aux informations à fournir sur les méthodes comptables significatives. Cette modification n'a pas eu

d'incidence significative sur les présents états financiers. Aucune autre norme, modification de norme ni interprétation entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 n'a eu d'incidence significative sur les états financiers du Fonds. Les méthodes comptables significatives appliquées dans la préparation des présents états financiers sont décrites ci-dessous. Ces méthodes ont été appliquées de manière cohérente pour tous les exercices présentés, à moins d'indication contraire.

Les méthodes comptables significatives du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Fonds d'actions tous pays Triasima Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Passifs financiers

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 exige l'utilisation du modèle des pertes de crédit attendues comme nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives ou ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;

- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les périodes closes le 30 juin 2025 et le 31 décembre 2024, le cas échéant, est présenté dans les notes annexes du Fonds.

Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Fonds d'actions tous pays Triasima Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de la période. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques

d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Fonds d'actions tous pays Triasima Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés

privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Fonds d'actions tous pays Triasima Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de la période où elles sont apportées si elles ne touchent que cette période, ou au cours de la période où elles surviennent et des périodes ultérieures, si ces modifications touchent à la fois la période considérée et les périodes ultérieures.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Imposition

Le Fonds constitue une fiducie d'investissement à participation unitaire aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2024, le Fonds avait un montant de néant (31 décembre 2023 – néant) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2023 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital.

Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque année et des distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant, chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Détermination de la monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Fonds d’actions tous pays Triasima Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Modifications futures des normes comptables

États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l’IASB a publié la nouvelle norme comptable IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme introduit des sous-totaux nouvellement définis dans l’état du résultat net, des exigences relatives au regroupement et à la ventilation des informations, et des informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction dans les états financiers. La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l’adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l’incidence sur les états financiers.

Classement et évaluation des instruments financiers :

En mai 2024, l’IASB a publié des modifications des normes comptables IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications ont trait au règlement de passifs financiers au moyen d’un système de paiement électronique et à l’appréciation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). L’IASB a également modifié les obligations d’information relatives aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et a ajouté des obligations d’information relatives aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et l’adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l’incidence sur les états financiers.

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d’audit, les frais liés au comité d’examen indépendant, les frais d’administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l’information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l’obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l’avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l’état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d’engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu’il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu’ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 1,00 % par an pour les parts de série A, à l’exclusion des taxes applicables.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l’actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n’a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l’actif du Fonds restant après le paiement de l’ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des périodes closes les 30 juin 2025 et 2024, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Série A

Pour les périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Parts en circulation, au début	2 874	1 317
Émission de parts rachetables	243	1 497
Rachat de parts rachetables	–	(677)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	1	1
Parts en circulation, à la fin	3 118	2 138

Série F

Pour les périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Parts en circulation, au début	391 890	354 769
Émission de parts rachetables	2 834	–
Rachat de parts rachetables	(1 036)	(3 758)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	280	211
Parts en circulation, à la fin	393 968	351 222

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l’acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie certains services de gestion de placements et fournit certains services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Fonds d'actions tous pays Triasima Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

Au 30 juin 2025, le gestionnaire, l'actionnaire majoritaire du gestionnaire, les administrateurs et dirigeants du gestionnaire, ainsi que certains membres de leur famille immédiate, détenaient une participation de 84,1 % dans le Fonds (31 décembre 2024 – 84,5 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,80 % pour les parts de série A et jusqu'à 0,80 % pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série.

Au cours de la période close le 30 juin 2025, le gestionnaire a versé 12 716 \$ (30 juin 2024 – 11 403 \$) au gestionnaire de portefeuille pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 30 juin 2025, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 6 271 \$ (31 décembre 2024 – 6 481 \$).

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024.

Au 30 juin 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	6 649 504 \$	– \$	– \$	6 649 504 \$
Total	6 649 504 \$	– \$	– \$	6 649 504 \$

Au 31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	6 401 341 \$	– \$	– \$	6 401 341 \$
Total	6 401 341 \$	– \$	– \$	6 401 341 \$

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, le Fonds n'avait aucun placement important en instruments de créance assortis de notations.

Fonds d'actions tous pays Triasima Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 :

Au 30 juin 2025	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Charges à payer	11 671 \$	- \$	- \$
Au 31 décembre 2024	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Distributions à payer	2 194 \$	- \$	- \$
Charges à payer	-	19 870	-

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le cas échéant, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, le Fonds n'avait aucun placement important en instruments de créance qui était exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le cas échéant, le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (avant couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	30 juin 2025	31 décembre 2024
Exposition au risque de change		
Dollar américain	79,2 %	80,7 %
Euro	10,2	6,0
Livre sterling	-	1,6
Autres	10,4	11,4

Au 30 juin 2025, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté de 0,9 % (31 décembre 2024 – 1,0 %).

Fonds d'actions tous pays Triasima Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le cas échéant, ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 30 juin 2025, environ 99,7 % (31 décembre 2024 – 99,4 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 30 juin 2025, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 332 475 \$ (31 décembre 2024 – 320 067 \$).



3080 Yonge Street, Suite 4000
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com